

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : **VILLE DE PONT SAINT-MAXENCE**

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : **SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OISE**

Adresse : N°**17**... Rue**PLACE PIERRE MENDES FRANCE**.....

Commune **PONT SAINT-MAXENCE**.....

Code postal **60700**.....

Nature des activités : **COLLECTIVITÉ LOCALE**.....

Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1		
B2		
B3		Liste des espèces concernées par la demande de dérogation fournie en page 1 et 2 de l'annexe
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Étude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Étude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Étude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Implantation d'une route pour le désenclavement du quartier des Terniers à Pont Saint-Maxence.**

Suite sur papier libre **Impact local sur des populations d'espèces animales protégées**

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
(enseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : Il s'agit d'une mesure de précaution dans l'hypothèse où, en dépit des mesures prises, un individu d'espèce protégée était découvert dans l'emprise chantier. Dans ce cas, l'individu serait déplacé jusqu'à l'habitat favorable le plus proche hors emprise chantier. Relâcher immédiat

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec épuisette Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :

Destruction des œufs Préciser :

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser : Destruction d'habitats par défrichage et terrassement. Destruction de nids consécutive aux travaux. Destruction accidentelle d'individus.

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION ?

Formation initiale en biologie animale Préciser : Travaux encadrés par un ingénieur écologue

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Septembre à décembre 2021

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Hauts-de-France

Départements : Oise (60)

Cantons : Pont-Sainte-Maxence

Communes : Pont-Sainte-Maxence

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE ?

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Mise en place d'un Ilot Vieux Bois, Création d'espaces herbacés, Mise en place d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE) sur l'Ilot Vieux Bois, voir carte en page 3 à 5

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :


Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Comptes rendus annuels de suivi écologique du chantier et des espaces de compensation, Suivi des populations d'espèces animales impactées sur une période de 30 ans avec estimation des fonctionnalités des espaces de compensation

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à PONT-SAINTE-MAXENCE le 23 avril 2021

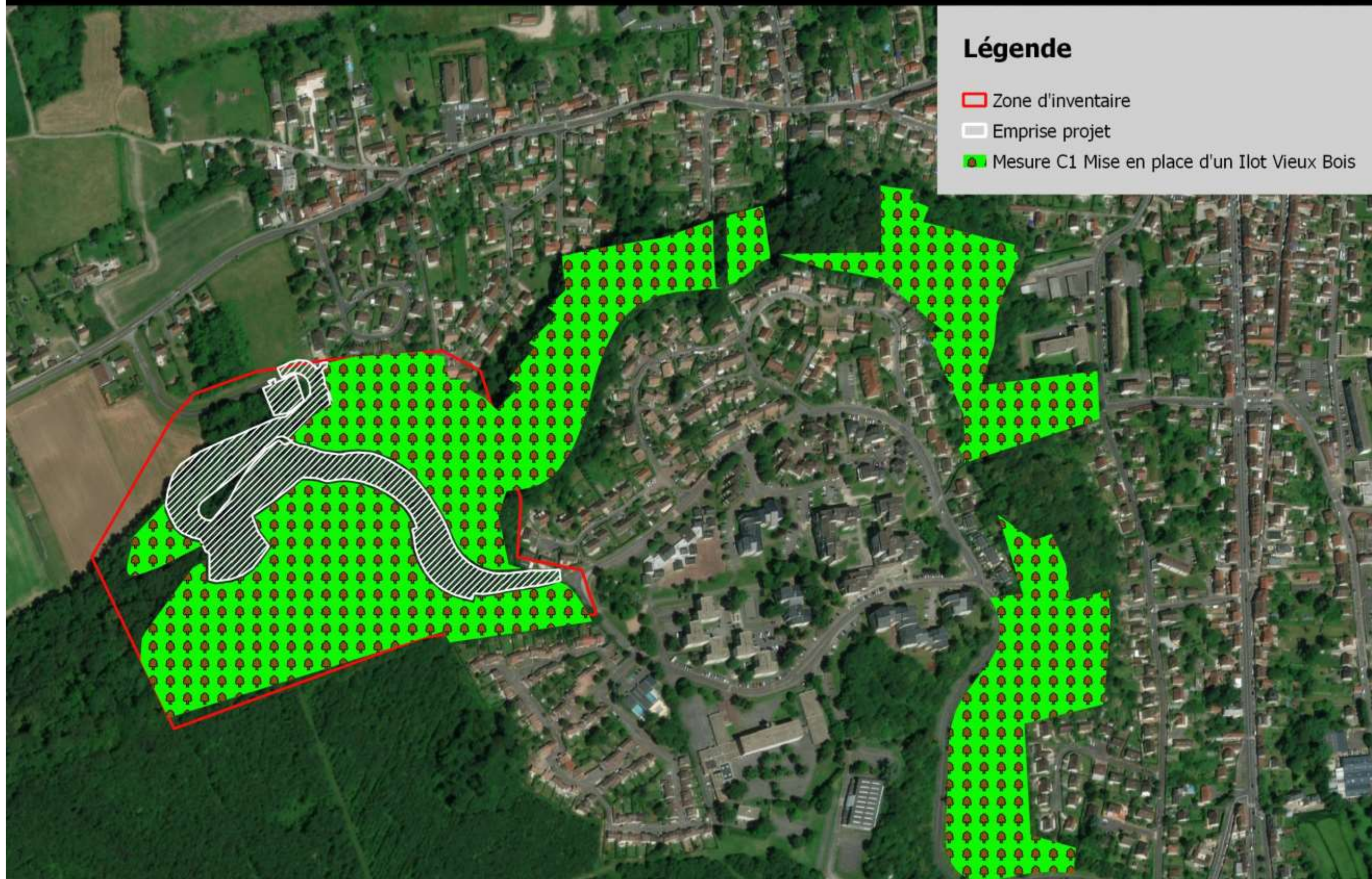
Signature : *Le Maire*



Arnaud Domontier

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTIONS ET LES AIRES DE REPOS DETRUIES ALTERES OU DEGRADEES	
ESPECES ANIMALES CONCERNEES	DESCRIPTION
<i>Nom scientifique</i> Nom commun	
B1 <i>Prunella modularis</i> Accenteur mouchet	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B2 <i>Pyrrhula pyrrhula</i> Bouvreuil pivoine	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B3 <i>Buteo buteo</i> Buse variable	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B4 <i>Carduelis carduelis</i> Chardonneret élégant	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B5 <i>Strix aluco</i> Chouette hulotte	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B6 <i>Cuculus canorus</i> Cocou gris	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B7 <i>Sylvia atricapilla</i> Fauvette à tête noire	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B8 <i>Sylvia communis</i> Fauvette grisette	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B9 <i>Muscicapa striata</i> Gobemouche gris	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B10 <i>Certhia brachydactyla</i> Grimpereau des jardins	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B11 <i>Coccothraustes coccothraustes</i> Grosbec casse noyaux	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B12 <i>Hippolais polyglotta</i> Hypolais polyglotte	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B13 <i>Carduelis cannabina</i> Linotte mélodieuse	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B14 <i>Aegithalos caudatus</i> Mésange à longue queue	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B15 <i>Cyanistes caeruleus</i> Mésange bleue	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B16 <i>Parus major</i> Mésange charbonnière	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B17 <i>Poecile palustris</i> Mésange nonnette	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B18 <i>Dendrocopus major</i> Pic épeiche	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B19 <i>Dendrocopus medius</i> Pic mar	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B20 <i>Picus viridis</i> Pic vert	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B21 <i>Fringilla coelebs</i> Pinson des arbres	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B22 <i>Phylloscopus collybita</i> Pouillot véloce	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B23 <i>Regulus ignicapilla</i> Roitelet à triple bandeau	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B24 <i>Luscinia megarhynchos</i> Rossignol philomèle	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B25 <i>Erithacus rubecula</i> Rougegorge familier	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B26 <i>Sitta europaea</i>	Destruction de l'habitat hors période de reproduction

Sittelle torchepot	
B27 <i>Troglodytes troglodytes</i> Troglodyte mignon	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B28 <i>Carduelis chloris</i> Verdier d'Europe	Destruction de l'habitat hors période de reproduction
B29 <i>Anguis fragilis</i> Orvet fragile	Destruction de l'habitat et destruction accidentelle d'individus hors période de reproduction
B30 <i>Myotis bechsteinii</i> Murin de Bechstein	Destruction de l'habitat de chasse et risque de destruction d'individus (collisions avec des véhicules)
B31 <i>Pipistrellus pipistrellus</i> Pipistrelle commune	Destruction de l'habitat de chasse et risque de destruction d'individus (collisions avec des véhicules)
342 <i>Eptesicus serotinus</i> Sérotine commune	Destruction de l'habitat de chasse et risque de destruction d'individus (collisions avec des véhicules)
B33 <i>Myotis daubentoni</i> Murin de Daubenton	Destruction de l'habitat de chasse et risque de destruction d'individus (collisions avec des véhicules)
B34 <i>Myotis mystacinus</i> Murin à moustaches	Destruction de l'habitat de chasse et risque de destruction d'individus (collisions avec des véhicules)
B35 <i>Myotis nattereri</i> Murin de Natterer	Destruction de l'habitat de chasse et risque de destruction d'individus (collisions avec des véhicules)
B36 <i>Pipistrellus nathusii</i> Pipistrelle de Nathusius	Destruction de l'habitat de chasse et risque de destruction d'individus (collisions avec des véhicules)
B37 <i>Nyctalus leisleri</i> Noctule de Leisler	Destruction de l'habitat de chasse et risque de destruction d'individus (collisions avec des véhicules)
B38 <i>Pipistrellus kuhlii</i> Pipistrelle de Kuhl	Destruction de l'habitat de chasse et risque de destruction d'individus (collisions avec des véhicules)
B39 <i>Myotis emarginatus</i> Murin à oreilles échancrées	Destruction de l'habitat de chasse et risque de destruction d'individus (collisions avec des véhicules)
B40 <i>Pipistrellus pygmaeus</i> Pipistrelle pygmée	Destruction de l'habitat de chasse et risque de destruction d'individus (collisions avec des véhicules)
B41 <i>Nyctalus noctula</i> Noctule commune	Destruction de l'habitat de chasse et risque de destruction d'individus (collisions avec des véhicules)
B42 <i>Erinaceus europaeus</i> Hérisson d'Europe	Destruction de l'habitat et destruction accidentelle d'individus hors période de reproduction
B43 <i>Sciurus vulgaris</i> Ecureuil roux	Destruction de l'habitat et destruction accidentelle d'individus hors période de reproduction
B44 <i>Bufo bufo</i> Crapaud commun	Destruction de l'habitat et destruction accidentelle d'individus hors période de reproduction
B45 <i>Rana temporaria</i> Grenouille rousse	Destruction de l'habitat et destruction accidentelle d'individus hors période de reproduction
B46 <i>Salamandra salamandra</i> Salamandre tachetée	Destruction de l'habitat et destruction accidentelle d'individus hors période de reproduction



MESURE C2 : CREATION D'ESPACES HERBACEES

- Mesure C2 : Création d'espaces herbacés
- Mesure R7 : Plantations d'arbustes en bord de route créant un effet hop-over pour les chiroptères

